

La Municipalité se mobilise *pour l'inclusion* *des porteurs de handicap*



Application : Ville de Taverny



[villedetaverny](https://www.instagram.com/villedetaverny)



facebook.com/VilleTaverny.fr

P. 5 - 7

Actualités

- Taverny, toujours à l'avant-garde dans la lutte contre la Covid-19

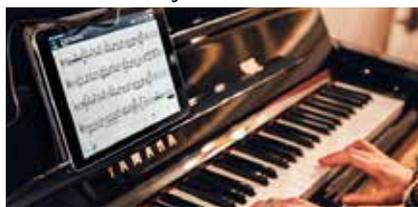


- Port du masque obligatoire à l'école : la Ville aux côtés des parents
- Forum de l'offre éducative, culturelle et de loisirs, la Municipalité s'engage pour nos enfants
- Stationnement : pensez à renouveler votre vignette résident
- Bientôt 16 ans ? Faites vous recenser !

P. 8

Culture

- Le conservatoire Jacqueline-Robin modernise son enseignement



- La Ravie, quand l'Hôtel-de-Ville se fait galerie d'art
- Taverny fait sa star virtuellement réussi !

P. 9 - 15

Dossier

- La Municipalité se mobilise pour l'inclusion des porteurs de handicap

P. 16 - 18

Aménagement

- Taverny, terre olympique



- Quartier des Sarments : le parc Claude-Debussy s'embellit !
- La rue d'Herblay se refait une beauté
- C'était le « chantier » pendant les vacances dans les écoles

P. 19

Agenda 21

- Taverny s'engage pour la protection animale



P. 20

Commerce local

- Un chef pour le nouveau restaurant Saveurs et Passions
- À part le propriétaire, rien ne change pour le Madison
- Une nouvelle auto-école à deux pas de la gare !

P. 21

Coup de cœur

- Julianne Aknine, la vég'attitude !

P. 22

Taverny'scope

- Prochaines manifestations et animations

P. 23

Tribunes

- Expression des groupes politiques



■ **Florence Portelli**

Maire de Taverny
Vice-présidente
de la Région
Île-de-France

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

L'année qui s'achève aura été inédite en bien des aspects, et nous avons dû faire face à une crise sanitaire, sociale et économique majeure, rythmée par deux confinements et une vie quotidienne encadrée par de multiples restrictions et protocoles sanitaires.

Dans cette épreuve, l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire aux côtés d'une administration communale exemplaire s'est mobilisée pour assurer la continuité du service public et répondre aux besoins essentiels de la population dont les personnes les plus fragiles.

C'est dans ce cadre, cette année plus encore, que j'ai tenu à ce que l'esprit de Noël rayonne de manière plus intense avec le maintien du marché de Noël, place Verdun les 5 et 6 décembre derniers, le renforcement significatif des illuminations féériques aux quatre coins de la ville sans oublier la tenue inédite de mini-concerts de Noël dans 6 écoles maternelles et 7 écoles élémentaires avec le précieux concours du conservatoire municipal.

Sur le plan de la lutte contre la Covid-19, le centre d'urgence ouvert dès le début du premier confinement a démontré depuis toute son utilité puisque plus de 14 600 prélèvements ont été effectués par les équipes médicales depuis le mois de juillet dernier. Je tiens à cette occasion à leur témoigner l'expression de ma profonde reconnaissance et de mon infinie gratitude.

Les tests antigéniques sont désormais proposés par le centre et viennent compléter les consultations médicales et les tests PCR. Plus que jamais, notre centre d'urgence Covid-19, devenu centre de dépistage, joue son rôle de pierre angulaire de lutte locale contre la pandémie.

L'année 2021 sera sans doute la promesse de la délivrance d'un vaccin fort attendu et dessinera, je l'espère, la reprise d'un quotidien plus serein et où la vie de notre cité pourra vous permettre de profiter des animations, évènements et rendez-vous incontournables qui ponctuent la vie locale et construisent du lien.

Les 24 et 31 décembre prochains, les réveillons de Noël et de la Saint-Sylvestre mobiliseront celles et ceux qui nous protègent. Je veux redire, au moment où l'autorité républicaine est bafouée, mon respect et mon soutien indéfectible à l'ensemble de nos forces de sécurité intérieure (policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, militaires, etc.).

Plus que jamais, la solidarité demeure une valeur cardinale que je partage notamment à l'égard des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables. Cette crise a incontestablement aggravé la pauvreté, l'isolement, la précarité, le chômage; la Municipalité continuera d'agir pour accompagner celles et ceux dans le besoin.

Bien que, cette année, nous ne fêterons pas Noël de la même façon que les années précédentes, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et de profiter, avec prudence et dans le respect des gestes barrières pour la santé de chacun, de votre famille et de vos proches.

Prenez soin de vous et, avec un peu d'avance, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et d'espérance pour l'année 2021 !

Bien cordialement,

Florence Portelli

Vu en ville...

1^{ER} NOVEMBRE

Messe en soutien à la communauté catholique

Les élus de la majorité ont assisté à la messe de la Toussaint pour manifester leur soutien républicain à la communauté catholique, après l'atroce attentat terroriste qui a eu lieu dans la basilique à Nice.



11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice

La 102^e cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, s'est déroulée en comité très restreint en raison des restrictions sanitaires.

Madame le Maire, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, a déposé une gerbe devant le monument aux Morts, après avoir lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, et énuméré le nom des soldats morts pour la France cette année. Elle était accompagnée durant ce moment de recueillement par Sébastien Meurant, sénateur du Val-d'Oise, et par trois représentants de l'armée de l'air, des sapeurs-pompiers et de la police municipale.

18 OCTOBRE ET 2 NOVEMBRE

Hommage national à Samuel Paty

Suite à l'assassinat barbare de l'enseignant d'histoire-géographie Samuel Paty, par un terroriste, Florence Portelli, s'est rendue au sein d'une classe de seconde du lycée Louis-Jouvet de Taverny, afin de participer à l'hommage national rendu à Samuel Paty.

Au même moment, les élus étaient présents dans d'autres établissements du secondaire pour assister également à cet hommage.

« Jamais il n'y a eu une telle nécessité d'inculquer le respect de l'autre et rendre naturels la compassion, l'altérité, le partage. À Taverny nous continuerons à faire un travail déjà amorcé sur la laïcité et les valeurs républicaines. » a insisté Madame le Maire. *« Je remercie tous les enseignants pour leur implication. Qu'ils comptent sur notre soutien permanent pour pouvoir exercer leur magnifique profession qui permet à nos enfants de se construire et de s'enrichir intellectuellement. »*



9 OCTOBRE

Priorité à l'emploi et la formation des jeunes Tabernaciens

À l'initiative de la Ville et en partenariat avec la Mission locale de Taverny et Pôle emploi, une trentaine de représentants du monde de l'entreprise ont été conviés à un petit-déjeuner dont l'objectif était de les mettre en relation avec des jeunes de moins de 26 ans, en recherche de contrats d'apprentissage, formations, stages, alternance...

L'emploi et l'insertion des jeunes sont l'une des priorités de la Municipalité et ce d'autant qu'ils sont les plus touchés par la crise économique qui suit cette crise sanitaire.



Taverny, toujours à l'avant-garde dans la lutte contre la Covid-19

Soutenues par Madame le Maire, cinq femmes médecins, infirmières et administratives, à l'origine de la création de ce centre de consultation COVID (Les Dr Thirion et Reverdy-Bazin, les infirmières Céline Lample et Anne Poinatte) sont rapidement rejointes par des médecins et soignants du territoire et de SOS Médecins. Initialement ouvert pour désengorger les urgences des hôpitaux, le centre est très rapidement devenu, à l'été, centre de dépistage. Une initiative pionnière en Île-de-France portée par la Municipalité à grands renforts de dons matériels, moyens logistiques et infrastructures...

430 TESTS PAR JOUR

Depuis mars dernier, les 15 médecins, 13 infirmières et une dizaine d'administratifs se relaient sur la base du volontariat en dehors de leurs heures professionnelles, faisant preuve d'un grand sens de l'intérêt général. « Nous n'avons pas hésité à évoluer et à nous adapter en même temps que la crise » soulignent-elles. « Aujourd'hui, le fonctionnement et la coordination avec l'ARS95 et la CPAM sont fluides et efficaces, et le soutien matériel du laboratoire Biogroup permet de travailler dans de bonnes conditions » explique le docteur Thirion-Hammache. Le centre est monté à 430 tests journaliers, au plus fort de la 2^e vague, avec la plateforme biogroup qui assure le retrait des prélèvements, 4 fois par jour. « Il n'y a plus d'intermédiaire. Cela nous a permis de prioriser les patients, et d'avoir moins d'attente des résultats désormais en 48h maxi » insiste Anne Poinatte, infirmière. Les bornes tactiles facilitent également le travail d'enregistrement des patients.

NOUVEAUTÉ : CONSULTATION MÉDICALE ET TESTS ANTIGÉNIQUES

Depuis le 7 juillet, 14 622 prélèvements ont été effectués sur le centre avec un taux de positivité de 9% à l'été passé à 25% avant ce 2^e confinement. Un léger infléchissement du nombre de patients laisse penser que le confinement commence à porter ses fruits, mais l'arrivée des tests antigéniques en pharmacie y est probablement pour quelque chose aussi. Les soignants du centre forment d'ailleurs les pharmaciens volontaires au prélèvement naso-pharyngé. « Cette crise sanitaire sans précédent aura au moins eu l'avantage de créer des solidarités interprofessionnelles, et malgré la complexité de la situation, cela reste une belle aventure humaine » insiste le Dr Reverdy-Bazin. Nouveauté de ce mois de novembre, la mise en place d'une consultation avec un médecin pour orienter



Les docteurs Thirion-Hammache et Reverdy-Bazin, les infirmières Céline Lample et Anne Poinatte et la responsable de l'accueil Nathalie Maigret

les patients sur les conditions d'isolement après le test, l'arrêt de travail, ainsi que la récente possibilité des tests antigéniques donnant un résultat en 20 minutes. « Nous avons commencé centre de consultation, puis centre de dépistage, nul doute que nous finirons centre de vaccination ! » affirment-elles.

Pour le Maire, Florence Portelli, il était évident « qu'il fallait maintenir le centre ouvert par mesure de précaution et le faire évoluer. Le centre permet de lutter activement contre la propagation du virus. J'exprime ma reconnaissance et ma gratitude envers les soignants de notre territoire pour leur engagement exceptionnel ».

« J'exprime ma reconnaissance et ma gratitude envers les soignants de notre territoire pour leur engagement exceptionnel »

DÉPISTAGE PCR DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 15H45 <small>DANS LA LIMITE DES CAPACITÉS JOURNALIÈRES DE PRÉLÈVEMENTS</small> <small>- Nombre de tests limité -</small> <small>Prise en charge des tests prioritairement pour :</small> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les personnes qui disposent d'une ordonnance, 2. Les personnes qui sont symptomatiques avérées (fièvre, toux et fatigue), 3. Toute personne « cas contact » émise par la cellule de « contact tracing ». 	TESTS RAPIDES ANTIGÉNIQUES  <small>Prise en charge à 100%</small> <small>Résultats en 20 min</small>
CONSULTATION MÉDICALE COVID-19 DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H ET DE 13H À 15H30 <small>Si munis de la carte vitale et d'une copie de l'attestation de droit</small> <small>Point de rendez-vous obligatoires</small> <small>ACCÈS : Autorisé par la Mairie Jeanne-Planche exclusivement</small>	VENEZ-VOUS FAIRE DÉPISTER GRATUITEMENT ! <small>Lancement d'une grande campagne de dépistage rapide de la COVID-19</small> À PARTIR DU 26 NOVEMBRE SANS RENDEZ-VOUS DE 13H À 15H45

Rappel

Le centre de dépistage de Taverny, gymnase André-Messager, accès par la rue Jeanne-Planche. Circulation différenciée et séparée de celles des collégiens et lycéens, entrée et sortie séparées des patients.

Le centre accueille tous les patients, sans distinction géographique, sans rendez-vous et sans ordonnance, avec un temps d'accueil limité grâce aux administratifs. ■



Port du masque obligatoire à l'école : la Ville aux côtés des parents

Lors du premier confinement, la Municipalité avait commandé l'équivalent de deux masques en tissu par enfant ; certains avaient été remis pendant cette période aux enfants qui fréquentaient le service minimum de garde. En effet, la ville de Taverny a été parmi les premières du territoire à disposer de masques pour les enfants.

À l'issue de premier confinement, Madame le Maire, avec son équipe municipale, avait décidé de doter toutes les Tabernaciennes et tous les Tabernaciens de plus de 10 ans d'un masque en tissu lavable aux normes AFNOR, classé dans la



catégorie 1 de la classification érigée par la Direction Générale de l'Armement (soit une efficacité contre les projections à plus de 90%). Cette première dotation d'un masque par foyer avait été complétée par la distribution de masques supplémentaires, pour les autres personnes du foyer, dans quatre lieux dédiés répartis sur la ville, entre le 18 et le 20 mai derniers.

Au cours de cette distribution, les enfants n'étaient pas oubliés puisque des masques 3-6 ans et 7-10 ans étaient prévus et dotés aux foyers qui comptaient un ou plusieurs enfants.

Sur décision du Gouvernement, dès la rentrée des congés de la Toussaint, le port du masque est devenu obligatoire au sein des écoles élémentaires pour tous les élèves dès l'âge de 6 ans. Le masque doit être fourni par les parents.

Toutefois, la Municipalité a décidé de réaliser une nouvelle distribution de soixante masques lavables par école. Cette dotation doit permettre à des enfants en grande précarité de disposer de masques mais aussi de « dépanner » les écoliers qui auraient oublié leur masque à la maison ou l'auraient fait tomber au sol... aussi bien sur le temps scolaire que périscolaire. ■

→ Plus de renseignements : masques@ville-taverny.fr

Forum de l'offre éducative, culturelle et de loisirs, la Municipalité s'engage pour nos enfants !

En raison des conditions sanitaires, l'édition 2020-2021 du Forum de l'offre éducative a été organisée cette année en version digitale.

Volonté forte de Madame le Maire de garantir à chaque enfant tabernacien la possibilité d'apprendre dans les meilleures conditions, ce forum a pour objectif de présenter aux équipes enseignantes comme aux parents l'ensemble des actions déployées en direction des élèves sur le temps scolaire, comme sur le temps périscolaire.

Le site créé pour l'occasion, véritable vitrine de l'offre éducative de la ville, permet une recherche par mots-clés, par niveau scolaire de l'enfant ou encore par structure partenaire.

Dans la continuité logique du PEDT (Projet éducatif territorial), l'ensemble des activités proposées aux enfants de la commune leur offre une ouverture au monde et à la société. Et cette année, l'offre s'étoffe. Aux côtés des classes orchestre, de l'accès privilégié

au Théâtre Madeleine-Renaud, ou encore des ateliers proposés par les services des directions Culture et Sports, des actions de prévention sont désormais proposées en direction du 1^{er} degré, comme par exemple l'atelier de lutte et de prévention contre le harcèlement scolaire ou celui portant sur le handicap. ■

→ Forumedu.ville-taverny.fr

Scannez ce code
pour rejoindre le
Forum éducation



Stationnement : Pensez à renouveler votre vignette résident



Depuis fin 2018, l'offre de stationnement sur Taverny s'est développée avec en plus de la zone bleue d'1h30 et la zone blanche illimitée, la création d'une nouvelle zone orange de stationnement limitée à 4h avec apposition du disque européen, de 8h à 18h, à l'exception du samedi et du dimanche, des jours fériés et du mois d'août. Cette mesure visait à réduire les voitures-ventouses et à favoriser le turn over pour les commerçants et les riverains, dans ce quartier où le stationnement est difficile.

En parallèle, la ville a créé une « vignette résident » gratuite permettant aux riverains des rues situées dans la zone orange, de stationner sans limitation dans le temps (pour une période de 7 jours maximum). Celle-ci arrive à échéance à la fin de l'année. **Pensez à la renouveler via le formulaire « Renouveler sa vignette » à remplir en ligne sur le site de la ville.**

Pour rappel, la vignette résident (une par foyer) ne garantit pas une place de stationnement sur la voie publique, mais autorise le stationnement dans la zone orange **sans disque de stationnement.**



Scannez ce code pour retrouver le formulaire en ligne

Pour les autres zones, la Municipalité offre des disques de stationnement européen à l'accueil de la mairie (dans la limite des stocks disponibles).

La Municipalité, ayant à cœur de fluidifier la circulation et de favoriser le stationnement à proximité des commerces, a ouvert au public le parking souterrain de l'Hôtel-de-Ville pendant le week-end (Samedi 8h à 23h - Dimanche 8h à 18h - Fermé la nuit). ■

→ Courriel : vignetteresident@ville-taverny.fr

Bientôt 16 ans ? Faites-vous recenser !

Depuis la loi de 1997 suspendant l'appel sous les drapeaux, chaque jeune Français, garçons comme filles, doit effectuer une journée défense et citoyenneté (JDC) correspondant à une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. Ce parcours de citoyenneté comporte trois étapes obligatoires :

- 1 L'enseignement de la défense** (dispensé en classe de 3^e et 1^{re})
- 2 Le recensement à effectuer à sa mairie de domicile** à partir de l'âge de 16 ans (période légale : entre 16 ans et la fin du 3^e mois suivant). Pour se faire recenser, le jeune (ou ses parents) doit se présenter à la mairie de son domicile avec sa carte nationale d'identité ou son passeport français en cours de validité et le livret de famille de ses parents. Cette démarche peut également être effectuée via le site internet de la Ville de Taverny. Le maire délivre alors une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen public (BEP, CAP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...) et transmet au ministère de la Défense les coordonnées du jeune recensé. Le ministère de la Défense le convoquera à la Journée de Défense et Citoyenneté dans un délai de 6 à 9 mois.
- 3 La Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC)** à effectuer avant ses 18 ans. A l'issue de cette journée, le ministère de la Défense délivre une attestation de participation à la JDC. Cette attestation est indispensable pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen public jusqu'à l'âge de 25 ans. ■



→ Plus d'infos sur www.defense.gouv.fr/jdc



Le Conservatoire Jacqueline-Robin modernise son enseignement

La crise sanitaire oblige à s'adapter et à revoir ses pratiques. C'est le cas notamment du Conservatoire Jacqueline-Robin qui a adopté l'appli « NomadPlay » pour offrir à ses élèves une expérience musicale inédite : Jouer en immersion, accompagné de grands artistes, ensembles et orchestres !

Le principe est simple : on choisit un morceau dans le catalogue, on sélectionne son instrument, on lance la partition... à vous de jouer ! Que vous soyez débutant ou confirmé, avec Nomad Play, vous pouvez jouer en duo, ou avec orchestre avec plus de 20 instruments disponibles : piano, violon, violoncelle, hautbois, basson, cor, voix... Pour les professeurs de musique, l'appli est un apport très important en termes de motivation des élèves, de travail à la maison et

de progrès, mais aussi en ce qui concerne les possibilités techniques et musicales qui sont offertes (lecture simultanée de la partition sur écran, variation du tempo, suivi d'une partition avec un curseur, répétition en boucle d'un passage, isolement d'un instrument...).

En intégrant cet outil à son enseignement, le Conservatoire Jacqueline-Robin, devient ainsi le 2^e en Île-de-France à utiliser cette technologie de pointe. ■

La Ravie, quand l'Hôtel-de-Ville se fait galerie d'art

Démocratiser la culture, ouvrir l'art à tous, tels sont les motivations qui ont soutenu la création de ce projet original d'expositions éphémères.

Baptisé « La Ravie », ce concept réside dans le partenariat entre un artiste qui met à disposition ses œuvres et la collectivité qui les expose.

Objectifs ? Mettre en valeur le talent des Tabernaciens, amateur ou professionnel, dans le domaine des arts graphiques (écriture, peinture, dessin, aquarelle, gravure, estampe et photographie) et proposer de l'art autrement, à tous.

À la façon d'une galerie d'art, l'Hôtel-de-Ville propose donc ses couloirs et hall d'accueil comme cimaises pour des expositions de 4 mois sur des petits à des grands formats. L'intérêt est ici double, car l'artiste

expose et se fait connaître de tout le public circulant en mairie et l'art devient « hors les murs » des musées et galeries d'art, donc accessible à tous, même ceux ne venant pas en premier lieu pour y voir de l'art. Les œuvres de la Tabernacienne Laetitia Klucznikow sont actuellement exposées jusqu'en février 2021. ■



→ Infos pratiques

Courriel : laravie@ville-taverny.fr

Droit d'accrochage de 15€

Accessible aux mineurs sur autorisation parentale

Règlement complet sur le site de la ville :

www.ville-taverny.fr/culture/la-ravie-artotheque

Taverny Fait Sa Star virtuellement réussi!



Myriam, Elsa, Thalia sont les grandes gagnantes de cette édition spéciale de TF2S dont les résultats ont été rendus public par Madame le Maire, le 19 septembre, dans une vidéo sur Facebook. Sur les 10 candidats présentés, tous au chant, c'est un podium féminin qui émerge pour cette édition connectée. Les trois jeunes filles sont ainsi qualifiées

d'office pour l'édition 2021 !

Une version virtuelle qui a démontré que le public était bien présent en ligne pour soutenir les prestations de leurs candidat-e-s préféré-e-s.

Une scène qui n'a pas démerité et qui était même très professionnelle puisque les vidéos présentées sur Facebook correspondaient à leur live en scène. Florence Portelli, lors de l'annonce des résultats, a réitéré son « engagement à soutenir celles et ceux qui avaient une vraie vocation, un talent qui ne demande qu'à grandir pour en faire un métier » en notamment leur permettant de se produire sur des scènes et événements de la ville dans un premier temps (dimanche au kiosque, fête de la musique...) mais aussi « par un accompagnement artistique ».

Vous ne les avez pas vus se produire sur scène ? Les vidéos sont toujours en ligne sur le Facebook #TF2S ■

La Municipalité se mobilise *pour l'inclusion* des porteurs de handicap



La prise en compte du handicap dans les politiques sociales: Taverny, ville accessible pour tous

Ne pas pouvoir se déplacer en autonomie dans sa commune, ne pas pouvoir disposer d'un logement adapté, ne pas accéder aux services publics ou aux activités proposées sur sa ville... Autant de situations, différentes, mais qui constituent chacune une expression du handicap que près de 10 % de nos concitoyens vivent.

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation de la

citoyenneté des personnes handicapées » est le dernier grand texte législatif portant sur la question du handicap. Fondée sur les principes généraux de non-discrimination, cette loi vise à garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées et à assurer à chacun la possibilité de choisir son projet de vie.

En parallèle de ce texte législatif, l'ambition portée par M^{me} le Maire et son équipe est de pouvoir proposer à toute personne en

situation de handicap un éventail de dispositifs, d'aides et d'activités sur la commune, lui offrant des solutions pour franchir les obstacles qu'elle pourrait rencontrer, faciliter ses démarches administratives et garantir sa participation à la vie en société.

Ainsi, la Ville agit au quotidien pour offrir une société plus tolérante et plus inclusive à l'égard des personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge et ainsi promouvoir la solidarité.

■ Inclusion « sociale »



Aucun enfant Tabernacien mis de côté : l'égalité des chances pour tous

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 a permis des avancées majeures dans la politique de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Malgré les efforts de l'Éducation Nationale, les mesures adoptées par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), notamment l'allocation d'assistants d'éducation en faveur du handicap (AESH), ne permettent pas aux communes d'accompagner ces enfants sur les temps extrascolaires et périscolaires, pour une éducation informelle.



C'est pourquoi, la Ville a répondu, pour la deuxième fois, à un appel à projets de la CAF (Caisse d'allocations familiales) du Val-d'Oise visant à favoriser, renforcer et promouvoir une meilleure intégration des enfants en situation de handicap au sein des établissements accueillant les enfants hors temps scolaire, à savoir: la Direction de l'Action éducative, la Petite enfance et les Maison des Habitants.

Les objectifs de cet appel à projets sont multiples:

- contribuer au changement de regard et des représentations, en favorisant, dès le plus jeune âge, la rencontre entre enfants en situation de handicap et enfants valides;
- maintenir, pour les enfants porteurs de handicap, un lien social « ordinaire » avec les enfants valides de leur âge;
- rendre les temps de loisirs accessibles à tous les enfants, peu importe le handicap;
- faire évoluer les comportements des jeunes: motivation, implication, organisation et socialisation;
- impulser les principes de tolérance et de solidarité.

Dans ce cadre, des actions concrètes et transversales ont été définies par les services pour répondre à cet appel à projets

- Des formations sur le handicap et les troubles du comportement; les agents communaux ont notamment appris à identifier les signes d'un éventuel handicap et savoir y donner suite ou encore à acquérir des outils pour mieux répondre aux situations de troubles du comportement et exercer une autorité bienveillante auprès de ces enfants.
- Des temps d'analyse des pratiques professionnelles: réfléchir et échanger sur les pratiques et le vécu professionnel dans le but de trouver de nouvelles voies plus adaptées et tenir sa place de professionnel dans la relation éducative, sociale et affective.
- Du renfort en personnel: la ville recrute actuellement pour une durée de dix mois quatre personnes en service civique ayant pour mission de faciliter l'intégration d'enfants porteurs de handicap au sein des accueils de loisirs de la ville.

Et parce que l'inclusion des enfants au sein de l'école passe également par une meilleure intégration des parents, les travailleurs sociaux du CCAS de Taverny, accueillent, accompagnent et instruisent les demandes relatives aux situations de handicap de l'ensemble des administrés.



L'inclusion par l'insertion économique

Dans une logique d'inclusion de tous, la ville de Taverny a opté dès 2018 pour **l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics**.

L'IAE (Insertion par l'activité économique) est un dispositif de lutte contre le chômage et l'exclusion. Ce programme rassemble les personnes les plus éloignées de l'emploi mais aussi et surtout les personnes ayant la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), au sens de l'article L.5212-13 du Code du Travail, orienté en milieu ordinaire et demandeur d'emploi.

Ainsi, démarrant en 2018 avec la réalisation du Pôle médical Madeleine-Brès, l'intégration des clauses sociales dans les marchés de tra-

voux a pris très vite de l'ampleur en s'associant aux opérateurs de travaux privés que sont les bailleurs sociaux du territoire. Plusieurs réhabilitations (les Pins, Jean-Bouin, Les Bruyères, le gymnase Ladoumègue) mais aussi des constructions (Maison des habitants Georges-Pompidou, local associatif Florence-Arthaud) ont permis la mise en place de missions d'insertion : ce sont plus de **18 000 heures de travail** qui ont été réalisées dans le cadre de ce dispositif.

En 2019, un marché réservé a été mis en place avec l'association Rebond – Hub de la Réussite pour le recrutement des agents de traversées devant les écoles. Basée à Saint-Leu-la-Forêt, cette structure favorise la réinsertion sociale

et professionnelle de jeunes publics fragiles sortant du système scolaire sans diplôme ni qualification. Tous ces employés bénéficient de formations au code de la route, plus particulièrement sur les règles relatives au bon usage des feux tricolores et des panneaux de signalisation.

Et pour aller encore plus loin dans l'intégration des personnes en situation de handicap, la ville travaille actuellement à la mise en place d'un marché protégé dans le cadre du nettoyage du centre-ville qui serait réalisé par un ESAT (Établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle).

Nouvelle structure pour les enfants autistes et les porteurs de handicap, soutenue par la Municipalité

Pour aller plus loin dans l'intégration des personnes en situation de handicap, la Ville a lancé en novembre dernier un vaste programme à vocation sociale.

Située chemin des Grandes Plantes, une parcelle de près de 8 000 m² rassemblera :

- un espace éducatif pour enfants autistes ou porteurs d'un trouble du spectre autistique de 300 m²; ce lieu sera destiné à apporter aux familles conseil et accompagnement mais permettra aussi de favoriser l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie des enfants ;
- une colocation solidaire de plus de 400 m² sera également créée ; elle offrira la possibilité à six personnes porteuses de handicap moteur ou mental de bénéficier de leur propre «chez-soi» et ainsi de gagner en autonomie, tout en profitant



parallèlement d'un accompagnement humain ;

- environ 20 logements sociaux ;
- plus de 70 logements en accession à la propriété ;
- un espace vert de 700 m² privatif à l'ensemble de ce programme.

De plus, ce programme s'inscrit en harmonie avec les actions de l'Agenda 21, l'ensemble de la construction sera en bois massif lamellé (offrant ainsi une empreinte carbone négative) et offrira une très haute performance technique alliant robustesse, pérennité, étanchéité à l'air, isolation phonique et thermique et légèreté.

■ Des partenariats exceptionnels pour l'accès à la « culture pour tous »

La Municipalité a fait le choix d'inclure dans sa ligne de programmation culturelle, au-delà des seuls spectacles, un véritable travail sur le handicap dans le processus de création artistique grâce à un partenariat conclu avec le Théâtre du Cristal.

La Ville va ainsi signer la toute première convention tripartite avec le Théâtre du Cristal et l'institut médico-professionnel « Les Sources » d'Ermont. Cette signature souligne l'engagement de la Municipalité, par la voix de son maire, Florence Portelli, à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société et à défendre la démocratisation culturelle.

La Municipalité souhaitant favoriser l'accès à la culture pour tous, a d'ores et déjà associé le Conservatoire Jacqueline-Robin au projet « Ambiances... ambiances à Royaumont » (voir encadré ci-dessous) dont la restitution sera donnée pendant le festival IMAGO 2021.



Ce festival se saisit du handicap dans le spectacle vivant et fait bouger les esthétiques au travers d'œuvres créées par des artistes en situation de handicap et/ou jouées par eux. « Le Théâtre du Cristal, partenaire de structures socio-médicales, forme des personnes en situation de handicap aux métiers du théâtre et de la comédie. Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir des élèves porteurs de handicap dans nos structures culturelles pour monter des projets communs et véhiculer la nécessité d'une meilleure inclusion dans notre société par la culture » a souligné Florence Portelli.



Objectifs ?

Favoriser l'accès à la culture d'un public en situation de handicap, la mise en réseau, le travail collaboratif entre un IME, une collectivité et une structure artistique afin de permettre aux personnes en situation de handicap d'aller au spectacle régulièrement, de participer à un atelier de création ou une formation, de créer, de jouer...

La Ville de Taverny souhaite au travers de ce partenariat véhiculer la nécessité d'une meilleure inclusion dans notre société par la culture.

AMBIANCE, AMBIANCES.. À L'ABBAYE DE ROYAUMONT

C'est dans le cadre décrit ci-dessus que le Conservatoire Jacqueline-Robin de Taverny et L'Impro Les Sources d'Ermont participeront au projet « Ambiance... Ambiances » qui réunit des personnes en situation de handicap et des élèves de conservatoire de musique autour d'un objet musical. En binôme, ils travailleront à la production de musiques ou d'ambiances sonores évoquant les différents lieux de l'Abbaye de Royaumont qu'ils ont visité.

Le Théâtre du Cristal, qui coordonne la création, organisera un parcours théâtral qui emmènera les visiteurs d'un lieu à l'autre autour d'un fil conducteur imaginé pendant la résidence artistique au premier trimestre 2021, en partenariat avec Naïssam Jalal, artiste en résidence à Royaumont, qui proposera aux ensembles ateliers/ou concerts.

Depuis la mi-septembre, 10 élèves de l'ensemble de pratique collective CHAM niveau 4^e et 3^e de Taverny et 4 élèves de l'Impro Les Sources travaillent sur deux chansons avec leurs propres instruments : Guitares et cajons de l'impro, claviers et percussions du conservatoire.

Le travail collectif des 5 ensembles participants (dont Beaumont-sur-Oise / Persan, Jouy-le-Moutier / Vauréal, Moisselles / Goussainville, Taverny / Ermont), donneront lieu à des répétitions générales à l'Abbaye de Royaumont au premier trimestre 2021 et à une représentation publique le dimanche 28 mars 2021 à l'Abbaye de Royaumont, joyau patrimonial géré par le Conseil départemental du Val-d'Oise.





La médiathèque développe ses collections spécifiques et la lecture amplifiée

L'inclusion du handicap dans notre vie de tous les jours et dans l'accès aux équipements culturels de la ville notamment, c'est aussi fournir des outils, adapter les moyens, fixer des règles au travers de charte... La Médiathèque « Les Temps modernes » en est un parfait exemple.

Soucieuse de répondre aux attentes de tous ses lecteurs, la médiathèque de Taverny propose, pour petits et grands, des collections destinées à ceux qui, pour une raison ou une autre, éprouvent des difficultés face à la lecture. Le fonds de livres comporte 471 livres en gros caractères pour les adultes et 31 nouveautés en lecture jeunesse DYS*. Ces derniers sont rangés au milieu des autres romans et sont identifiables par un bandeau bleu «DYS» sur la tranche. La médiathèque propose également «Val-d'Oise, le magazine du Conseil départemental» en braille intégral pour le public malvoyant. Des livres audios sont également disponibles.



La médiathèque se fait numérique et propose à son public la lecture amplifiée grâce à des livres numériques lisibles sur tout support informatique: liseuses, tablettes, smartphones, ordinateurs. Pour ce faire, la médiathèque met à disposition des usagers 7 liseuses électroniques, pour lire sur place ou à emprunter. Le prêt est accessible à tout abonné pour une durée de prêt d'un mois renouvelable. L'utilisation de 3 tablettes est également devenue possible, mais dans l'enceinte de la médiathèque. Tous ces nouveaux outils numériques contribuent ainsi à faciliter l'accès à tous à la lecture. ■

* DYS : dyslexie

Le Tabernacien Yoann Caron, à livre ouvert

À 31 ans ce Tabernacien, aide-soignant de formation, a vu sa carrière réorientée par obligation. Souffrant de fibromyalgie, le jeune homme ne peut plus exercer son métier car les douleurs sont trop intenses. Il devient alors coordinateur de séjour hospitalier à l'hôpital Simone-Veil d'Eaubonne, mais décide, en parallèle, de raconter sa maladie, de raconter son combat.

Conversation avec moi-même sorti le 30 mai, en pleine crise sanitaire, lui a demandé un an de travail, d'introspection et de rigueur pour faire connaître du grand public cette maladie encore mal acceptée.

Dans ce livre autobiographique, il rend un hommage appuyé à ses collègues, pour «leur dévouement, leur force, leur sacrifice», en particulier durant cette période troublée, mais surtout il parle de sa vie, de l'amour de son métier et de ses combats, de sa fierté volée, de l'incompréhension de son entourage face à ses douleurs...

La fibromyalgie, maladie chronique insidieuse, aux symptômes mul-

tiples et diffus (douleurs chroniques, fatigue injustifiée, troubles du sommeil...) rend son traitement «difficile». Lui qui s'occupait des autres, lui qui gérait les malades au quotidien, s'est retrouvé il y a 4 ans de l'autre côté du miroir, et déclaré «inapte».

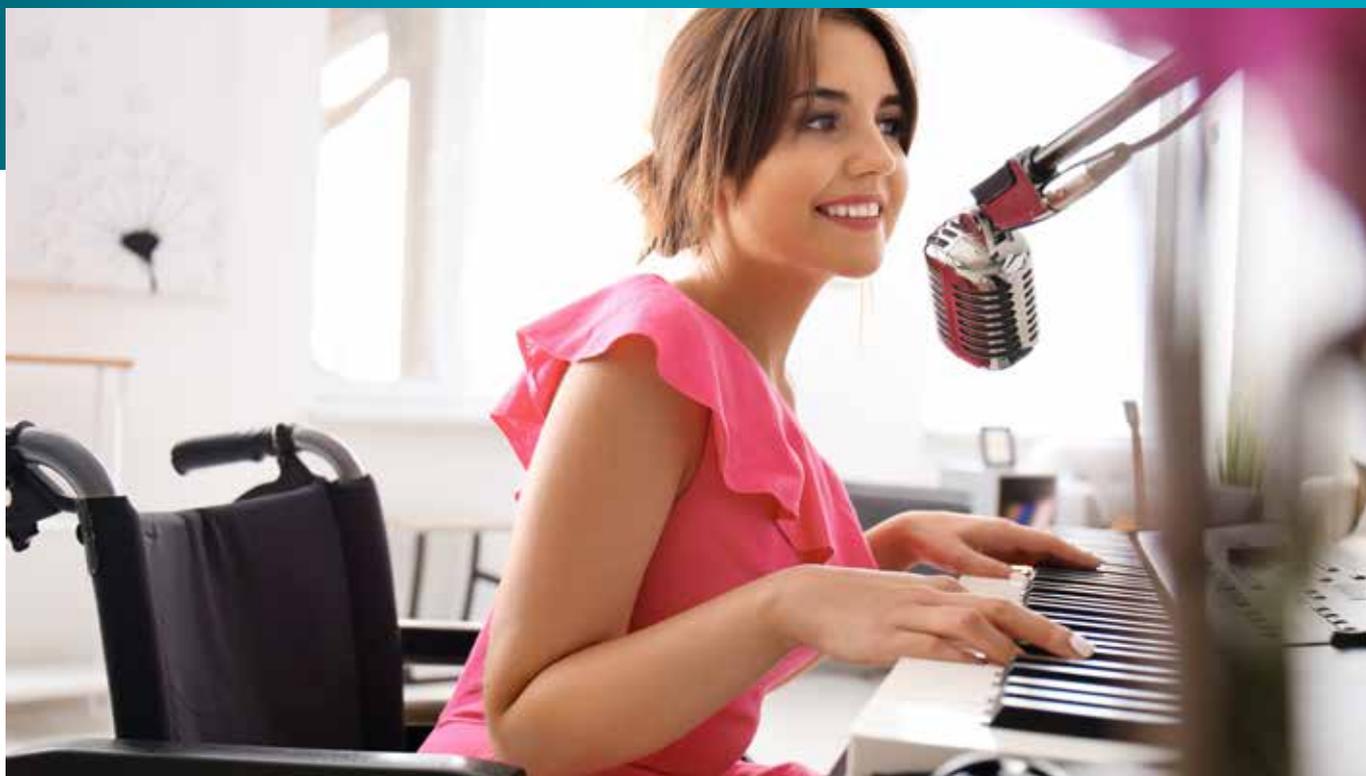
Dans ce livre, Yoann Caron se met à nu et livre ses souffrances qu'il a longtemps tues car souvent considérées comme fictives ou psychosomatiques. En effet, les douleurs n'ont pas de visibilité sur les examens et scanners. «*J'ai pu mettre des mots sur ma souffrance et me faire comprendre par mes proches, mes collègues, mes amis.*» explique-t-il.

Aujourd'hui, fort de cette première expérience d'écriture, il souhaite déjà réitérer avec un roman destiné aux enfants pour expliquer la maladie d'un proche (Alzheimer de papi, Maladie de Charcot de tata, diabète de papa...), un peu comme un outil pour les parents. «*Ce projet, qui débutera par la fibromyalgie, est né de ma propre difficulté à expliquer à ma fille de 4 ans ma maladie*». Lecture à suivre donc...

À noter

Une séance de dédicace aura lieu à la librairie Plume de Taverny (11 Avenue de la Gare) le 6 février 2021 dans l'après-midi (selon conditions sanitaires). *Conversation avec moi-même* est disponible sur le site : thebookedition.com ■





Un atelier inclusif Winnicott autour de la comédie musicale



Le Conservatoire Jacqueline-Robin de Taverny, qui accueille déjà des élèves en situation de handicap à travers des parcours adaptés individuels, a souhaité aller plus loin en proposant un atelier inclusif « Winnicott * » centré autour de la comédie musicale, en partenariat avec la structure médico-sociale « Impro les Sources » d'Erment. Celle-ci accompagne pédagogiquement des adolescents ou de jeunes adultes en situation de handicap léger vers une insertion professionnelle.

Cet atelier sera composé d'un groupe de cinq élèves de « l'Impro les sources » et ponctuellement cinq jeunes adultes, élèves en 3^e cycle de théâtre au Conservatoire. Les élèves travailleront sur deux comédies musicales « *Miss Louise et l'aviateur allié* » de Julien Joubert et « *Circus et boule de gomme* » d'Éric Noyer.

TRAVAILLER SUR LA CONFIANCE ET L'ACCEPTATION DU CORPS

Par un travail vocal et théâtral ludique, cet atelier aura pour objectifs d'aider à découvrir sa voix parlée et chantée, d'apprendre à utiliser sa voix, d'apprendre à évoluer dans l'espace, de travailler sur la confiance en soi, sur le rapport aux autres, sur l'acceptation du corps. En posant un cadre sécurisant, il visera à permettre à chaque élève de développer sa compétence artistique à l'intérieur

du collectif. En effet les découvertes, par le chant et le théâtre, jusqu'à une création véritable et forte, offrent un accès à la symbolisation artistique, qui en étant créatrice de sens, permet de résoudre des tourments, des inhibitions et des aliénations. Le travail mené au sein de l'atelier Winnicott permettra aux élèves d'assister aux spectacles, mais les amènera aussi à monter sur scène afin de s'y intégrer.

En pratique

- Atelier encadré par des professeurs formés au handicap
- Atelier tous les vendredis (hors vacances scolaires), à l'auditorium Béjart du Conservatoire, de 10h30 à 12h.
- Spectacle « *Miss Louise et l'aviateur allié* » : Samedi 12 juin à 14h et 17h au Théâtre Madeleine-Renaud. ■

* Qui est Donald Winnicott (1896-1971) ?

Pédiatre et psychanalyste anglais, Donald Woods Winnicott occupe une place à part dans la psychanalyse infantile du fait de son originalité, de son non-conformisme et de sa position en marge des deux écoles britanniques d'Anna Freud et de Mélanie Klein. Ses recherches théoriques et ses observations cliniques s'attachent toutes à reconstruire la dynamique de la petite enfance, celle du narcissisme primaire où la relation de la mère et du nourrisson est essentielle.

■ Conseil « Ville-Handicap »

Renouvellement du conseil « Ville-Handicap » : déposez votre candidature !

Le Conseil « Ville-Handicap » de la Ville de Taverny est un organe consultatif et un espace de concertation, de consultation et de propositions.

Ce conseil s'intéresse à tous les domaines touchant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes porteuses de Handicap.

Les membres le composant sont amenés à formuler avis et propositions sur les projets soumis par la Municipalité ou émanant du conseil « Ville-Handicap » lui-même.

Ce conseil « Ville-Handicap » est composé de 15 membres, dont Madame le Maire et 3 adjoints au maire, puis de représentants d'associations de personnes porteuses de handicap et de toutes personnes Taberna-ciennes en situation de handicap.

Elles seront désignées par le Maire, parmi les personnes ayant fait acte de candidature.

Cette instance se veut représentative de l'ensemble des quartiers, des générations, et assure, dans la mesure du possible, la représentation paritaire hommes/femmes.

*Rejoignez-nous !
Soyez porteurs de
nouveaux projets !*



Comment postuler ?

Deux conditions :

- être représentant d'une association de personnes en situation de handicap ;
- et/ou résider à Taverny pour les personnes en situation de Handicap, non membre d'une association.

Si vous souhaitez rejoindre le Conseil « Ville-Handicap », merci de nous **transmettre votre candidature par courrier**, à l'attention de Madame le Maire avant le **vendredi 15 janvier 2021**, ou par mail à l'adresse : social@ville-taverny.fr ■



Taverny, terre olympique!

Labellisée « terre de jeux » en novembre dernier, la ville de Taverny a vu deux de ses futurs équipements sportifs certifiés « centre de préparation des jeux » : la piscine olympique intercommunale et la salle de boxe, actuellement en construction au gymnase Jules-Ladoumègue. Autrement dit, ces deux équipements serviront de base arrière et pourront être utilisés par les délégations sportives des différentes nations participant aux Jeux Olympiques de 2024 à Paris ! Une valorisation qui vient confirmer le sérieux et l'intelligence qui règnent dans ces projets.

LA PISCINE OLYMPIQUE : UN PROJET QUALITATIF QUI CONSACRE UNE VISION AMBITIEUSE DU TERRITOIRE ET QUI BÉNÉFICIERA À TOUS

En s'inscrivant dans le sillage de ces jeux olympiques à domicile, que nous avons anticipés, cet équipement à vocation sportive, le deuxième seulement dans le département, fera rayonner notre territoire et lui offrira, au-delà de la période olympique, de véritables perspectives : la mise en place d'une vraie politique en faveur du sport et du « savoir-nager ».

Ce projet ne se focalise toutefois pas uniquement sur la dimension sportive : nos écoles, nos associations de loisirs, et nos habitants bénéficieront d'une infrastructure nautique de haut niveau, avec des activités variées à destination de toutes et tous.

Longtemps freinés par nos piscines qui ne sont plus aux normes, nos clubs (notamment le club de water-polo de Taverny, rétrogradé de la première division il y a quelques années, faute de pouvoir évoluer dans un bassin réglementaire) pourront également s'épanouir et se développer, entraînant dans leur sillage nos territoires. Nos meilleurs nageurs resteront en effet au club parce qu'ils bénéficieront de très bonnes conditions d'entraînement.

D'autres activités sportives aquatiques (comme la natation synchronisée ou le plongeon) pourront aussi être accueillies au sein de cet équipement, complétant ainsi l'offre directement accessible sur nos communes.

Un vrai projet intercommunal pour dynamiser nos territoires et au service de tous leurs habitants, voilà l'ambition de cette piscine !





Visuels issus du concours d'architecture
© J. Rougerie Architectes Associés



La future piscine olympique sera composée notamment :

- ▶ D'un **bassin de 50m avec 10 couloirs**, pouvant être modulé dans sa longueur en 2x25 m.
- ▶ D'un **bassin de récupération de 25 m avec 6 couloirs** avec un fond mobile permettant d'ajuster la profondeur en fonction de l'utilisation.
- ▶ D'une **fosse de plongeon-plongée de 5m de profondeur** avec un fond mobile permettant d'ajuster la profondeur en fonction de l'utilisation.
- ▶ De **tribunes pouvant recevoir jusqu'à 1200 spectateurs**: 500 places fixes (correspondant aux besoins du club de waterpolo) et 700 places amovibles pour l'organisation de compétitions.
- ▶ De **locaux dédiés à l'organisation des compétitions**: local de chronométrage, chambre d'appel, salle de presse, salle de contrôle antidopage, salle de réunion, espace protocolaire, etc.
- ▶ De **locaux associatifs** partagés: salle de musculation, salle de danse, bureaux, vestiaires, salle des entraîneurs, locaux de stockage du matériel.
- ▶ D'un **espace bien-être et santé «sec»** (salles de cours, de musculation, de cardio, etc..) et un **espace «humide»** (avec hammam double, saunas, bain de 80m², spa, solarium, espace de détente, etc.)

UN ÉQUIPEMENT INTERCOMMUNAL RÉPONDANT AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET BUDGÉTAIRES

Cette ambition et cette vision à long-terme pour dynamiser notre territoire n'empêchent pas de travailler sur un projet sobre, écologiquement et économiquement viable. Ce futur équipement nautique vient en effet remplacer deux piscines (celles de Saint-Leu-la-Forêt et de Taverny) très vétustes et particulièrement énergivores, dont les travaux de rénovation et de mise aux normes (notamment thermiques et d'accessibilité) cumulés avoisineraient le coût de cette piscine olympique. De plus, la mutualisation de l'entretien et de la gestion des deux piscines réunies en une permet nécessairement une baisse notable des coûts de fonctionnement sur le moyen et long-terme.

Rappelons à cette occasion que, depuis plusieurs années, nous sommes contraints de trouver des solutions et de poser des rustines très coûteuses sur les deux équipements hors d'âge, mais qui se révèlent finalement peu satisfaisantes, pour les utilisateurs, comme pour les agents qui y évoluent quotidiennement.

Cette future piscine intercommunale, implantée au sein d'un espace actuellement en friche, et sur lequel l'Etat prévoyait de construire des logements, fait l'objet d'un partenariat avec l'Agence des espaces verts de l'Île-de-France (AEV) et débouchera sur un large reboisement de la parcelle. Dans une optique de préservation de la biodiversité et de la faune locale, une bande de 30 mètres de large le long de l'autoroute sera également préservée.

Par ailleurs, cette future piscine intégrera les nouvelles techniques en termes de recyclage d'eau, inexistantes dans les deux équipements actuels.

Enfin, des massifs arbustifs d'essences locales, des haies bocagères ou encore des arbres de haute tige, seront plantés aux abords et autour de l'équipement et de ses cheminements. Des voies de circulation douce seront également aménagées. ■

Quartier des Sarments: le parc Claude-Debussy s'embellit!

La Municipalité poursuit la requalification et l'embellissement de ses espaces publics.

Dans un souci de revalorisation du quartier des Sarments, la municipalité a lancé au cours du mois de novembre la réfection du parc Claude-Debussy. Ces travaux, qui doivent s'achever à la fin de l'année, consistent en une véritable revégétalisation de ce lieu situé à l'angle des rues Xavier-Bichat et Guillaume-Dupuytren, au cœur du quartier et à proximité de l'école maternelle René-Goscinny, de la crèche familiale et de la Maison des Habitants Joséphine-Baker.

Représentant un budget de 77 000 €, ces travaux comprennent :

- La plantation de nombreuses essences plus adaptées à leur environnement, tel que la daphné odorante, l'hellébore, la gaura.
- La plantation de 800 m² de végétaux variés et colorés (arbustes, graminées, tel du romarin, des hortensia, des hostas, des géraniums) à différents endroits du parc.



- La mise en place d'un arrosage goutte à goutte est prévue pour les différents massifs fleuris, dans un objectif de gestion durable et raisonnée de l'environnement. ■



La rue d'Herblay se refait une beauté

Du 2 au 10 novembre dernier, conformément à son engagement, le Conseil départemental du Val-d'Oise a réalisé les travaux de réfection de la seconde tranche de la rue d'Herblay. ■

C'était le « chantier » pendant les vacances dans les écoles!

Poursuivant son objectif d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de travail à nos enfants, la Ville a poursuivi ses travaux d'entretien et de rénovation pendant les congés de la Toussaint.

• École maternelle René-Goscinny

Pour un montant de 194 882,40 €, les 930 m² de la couverture de la toiture de l'école maternelle ont été entièrement restaurés.

• Poursuite du déploiement des vidéo projecteurs interactifs (VPI)

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent magazine (N°30), l'ensemble des classes de CE1 ont été équipées de VPI pendant ces vacances. Ces installations ont représenté un montant de près de 60 000 € (38 768,64 € pour le matériel et 19 440 € pour les peintures). ■



Taverny s'engage pour la protection animale



Taverny fait partie des villes actives en matière de prise en compte de la cause animale, et pour la mise en place d'une vraie action publique autour du bien-être animal et de la protection des animaux. Cette problématique, reflet des préoccupations des Tabernaciens, s'appuie notamment sur un binôme fort en la personne de Carole Faidherbe 1^{re} adjointe au maire déléguée à la Transition écologique, à l'Agenda 21 et à la Protection animale, et d'Ana Pasini, conseillère municipale déléguée à la Protection animale.

Cet axe fort du nouveau mandat, engagement de campagne de Florence Portelli, se traduit par une série d'actions concrètes comme :

- L'appel à projet de la Région Île-de-France pour obtenir le label « Ville amie des animaux », gage d'exigence au service de la cause animale.
- Une **motion**, présentée au conseil municipal du 26 novembre dernier, visant à interdire la présence des cirques avec animaux sauvages en ne délivrant pas d'autorisation d'occupation du domaine public.
- Ou encore des projets actuellement à l'étude, comme un **caniparc** ou un parc de promenade avec agility...

Mais la priorité reste la mise en place de **fiches-action** permettant de répondre aux urgences du quotidien : J'ai perdu mon animal que faire ? J'ai trouvé un animal errant que faire ?... Autant de questions qui seront traitées façon « mode d'emploi » pour apporter **des ressources** aux Tabernaciens sur le site de la ville.

LA PLACE DES ANIMAUX EN VILLE RENFORCÉE

Pour renforcer la place des animaux au sein de notre quotidien, la Ville, forte de l'expérience et du constat d'animaux laissés seuls à la maison suite à l'hospitalisation de leur maître pendant la période Covid, souhaite mettre en place **une carte d'alerte**. À la façon de la carte « donneur d'organe », la ville va créer une carte à glisser dans votre portefeuille, qui en cas d'accident, permet aux secours d'identifier que vous avez un animal seul chez vous dont il faut s'occuper. Elle sera, dans un premier temps en diffusion libre, dans les équipements de la ville au premier trimestre 2021.

Les sujets autour des animaux en ville sont nombreux et ne concernent pas que les chiens et les chats. La question des animaux protégés comme les tortues ou



les hérissons, la limitation des pigeons, le nourrissage des animaux errants... sont autant de thèmes à développer. Chacun pourra donc faire remonter et partager des sujets, des interrogations, des idées sur une adresse mail spécialement créée : protectionanimale@ville-taverny.fr

À cette occasion, la Ville lance un appel pour trouver **des familles d'accueil bénévoles en cas d'hospitalisation**. Si vous avez envie de participer à cet accueil solidaire, écrivez-nous sur ce mail.

Enfin, la Ville souhaite travailler et nouer des partenariats avec des associations tabernaciennes de défense des animaux comme Théria, Auranimal ou le Yéti, mais aussi avec les vétérinaires de la commune qu'elle rencontrera prochainement. ■

Un chef pour le nouveau restaurant Saveurs et Passions

En centre-ville et malgré le confinement, le restaurant Saveurs et Passions, anciennement «La Fontaine de Vaucelles», situé au 151 rue de Paris (à l'angle de cette rue et de la place de Vaucelles) a été repris par M. Ahmed Mouhaouche. Avant de poser ses marmites à Taverny, ce chef a notamment travaillé aux côtés du célèbre cuisinier Michel Sarran et a également été chef pour l'Oréal Paris. Proposant une nouvelle carte, tous les plats sont composés avec des produits de saison et « faits maison ». Au menu, le chef vous concocte des plats de gastronomie française. Même en période de confinement, le restaurant propose une variété de plats à emporter, du lundi au dimanche de 11h30 à 22h. ■



→ Saveurs et Passions - Tél. 01 39 60 77 67 - www.facebook.com/Saveurs-et-Passions

À part le propriétaire, rien ne change pour le Madison



Restons dans le domaine de la restauration; la brasserie Le Madison, située à l'angle des rues de Paris et de l'Église, a également changé de propriétaire le 28 octobre dernier. Toutefois, la carte est restée identique et les employés (serveurs et cuisiniers) ont été repris par M. Yanan (le repreneur).

Le restaurant propose pendant le confinement un service de café à emporter.

Hors confinement, l'équipe vous propose de nouvelles formules : petit-déjeuner le matin (boisson chaude, jus de fruit, viennoiseries), et plateaux et planches le soir à partir de 18h. ■

→ Les horaires d'ouverture (hors confinement)

- Du lundi au vendredi : de 7h à 21h.
 - Le samedi : 7h30 à 21h
 - Le dimanche : 7h30 à 14h
- Tél. 01 39 60 04 91

Une nouvelle auto-école à deux pas de la gare !



L'auto-école «La Vaucelloise» propose toutes les étapes pour l'apprentissage de la conduite: les formations pour obtenir le permis B, la conduite accompagnée, la conduite supervisée, des formations sur-mesure, ainsi que des séances de code de la route en ligne.

L'auto-école est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le samedi jusqu'à 18h et les horaires pour la conduite sont tous les jours, de 7h à 21h. ■

→ Auto-école La Vaucelloise

2 rue de Vaucelles à Taverny
Tél. 09 81 25 57 84
Courriel : contact@lavaucelloise.fr

Julianne Aknine, la Vég' attitude !

Cette jeune Tabernacienne âgée de 26 ans a décidé d'allier ses deux passions : la cuisine saine et le contact avec les autres. Depuis septembre dernier, elle anime des ateliers de cuisine végétale, ouverts à tous.

Comment vous est venue l'idée de ces ateliers de cuisine vegan ?

J'ai toujours eu la fibre sociale. Après mon Master, j'ai commencé ma carrière professionnelle en étant Directrice d'un Centre Social ; pendant ces deux années, chaque nouveau projet à construire me confrontait aux enjeux sociaux, écologiques et sanitaires. Parallèlement, je suis devenue d'abord végétarienne puis végane et me suis alors rapidement passionnée pour de nouvelles saveurs. La cuisine végétale m'a amenée à développer ma créativité culinaire. Devenant passionnée par cette nouvelle façon de cuisiner, j'ai décidé de suivre des formations professionnalisantes en cuisine et en pâtisserie 100% végétales.

Forte de ces nouvelles compétences, c'est tout naturellement que m'est venue l'idée de proposer des ateliers de cuisine végétale, ouverts à tous.

Pourquoi ces ateliers ?

L'objectif de ces ateliers est de rendre accessible la cuisine végane. Sans chercher à imposer ce régime aux participants, je propose des ateliers ludiques et m'efforce d'apporter de nombreux conseils nutritionnels et des recettes. Préparer des plats vegan, même de temps en temps, permet de

manger une cuisine saine et équilibrée, sans perdre de vue la gourmandise des yeux et des papilles, tout en réduisant son budget courses. Car contre toutes les idées reçues, la cuisine vegan permet de faire des économies par rapport à une alimentation omnivore.

De plus, une cuisine 100% végétale répond aux enjeux actuels : mettant en lumière les fruits et les légumes de saison et excluant tout produit issu de l'exploitation des animaux, cette alimentation a un impact écologique positif.

Comment s'y inscrire ?

Mes ateliers s'adressent aussi bien aux familles (enfants et parents) qu'aux jeunes, aux seniors ou encore aux personnes isolées. Mon activité se divise en deux parties : j'interviens d'une part dans des centres sociaux pour y donner des ateliers de groupe, et d'autre part auprès de particuliers, pour lesquels les réservations se font via mon site. En cette période de crise sanitaire, j'ai décidé de mettre en place des ateliers en ligne. Par exemple, mes derniers ateliers proposaient d'apprendre des recettes d'apéros dînatoires, des saveurs africaines ou encore de composer un véritable repas de fête pour Noël. Je propose également des cartes cadeaux.



Pourriez-vous nous donner quelques idées de recettes 100% végétales ?

On connaît tous le dessert au chocolat pour lequel tout le monde se levait dans la célèbre publicité ? Et bien je propose une recette où la texture de mes petites crèmes au chocolat n'a rien à leur envier ! J'utilise pour ça du tofu soyeux (attention, pas du tofu classique, vraiment du soyeux, c'est important !) et du lait végétal pour alléger le tout. J'agrémenté aussi de lait de soja vanille mais on peut aussi utiliser du lait de noisette pour un effet pâte à tartiner, ou encore du lait de coco ! Ajouter une bonne dose de chocolat de qualité et le tour est joué ! Une de mes recettes préférées (pourtant une des plus simples) est la soupe de maïs au lait de coco. Pour cela, j'utilise du maïs en boîte, du lait de coco (celui bien gras avec 15/20% de matières grasses), un petit poivron pour la couleur et le goût et surtout un peu de citron qui va venir donner du peps à tout ce petit monde sucré ! Cette soupe est super réconfortante ! Toutes mes recettes sont accessibles sur mon site : www.vegranola.com.



juste
Végranola
recettes végétales, saines et gourmandes
juste

► Pour découvrir son activité, ses recettes, les dates et lieux des prochains ateliers, rendez-vous sur son site : www.vegranola.com

 Végranola School

 @vegranola



Contacts & adresses des services municipaux

■ Atelier municipal d'arts plastiques

14 allée des Cavelines
Tél. 01 30 40 79 53
Port. 06 11 35 26 46

■ Centre communal d'action sociale

105 rue du Maréchal Foch
Tél. 01 34 18 72 18

■ Conservatoire municipal

• 174 rue de Paris (siège administratif)
Tél. 01 30 40 27 09
• 44 rue de Montmorency
Tél. 01 39 60 16 53

■ Hôtel-de-Ville

2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 60
• Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
• Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
• Samedi de 9 h à 12 h.

■ Jeunesse

6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 17 12
• Maison des Habitants Georges-Pompidou
16 rue des Ecoles
Tél. 01 39 95 54 05
• Maison des Habitants Joséphine-Baker
1 Place du Pressoir
Tél. 01 39 95 53 85

■ Maison de la Petite enfance

« Les Minipousses »
9 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 58 40

■ Médiathèque « Les Temps Modernes »

7 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 55 00
www.les-temps-modernes.org

■ Piscine intercommunale

Square Georges-Vallerey
Tél. 01 34 50 34 70

■ Police municipale

2 rue des Charmilles
Tél. 01 78 70 52 53

■ Service Scolaire

2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 90

■ Sports - Vie associative

149 rue d'Herblay
Tél. 01 39 95 90 00

■ Théâtre Madeleine-Renaud

6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 65 10

Mercredi 16 décembre

■ ANIMATIONS DE NOËL DANS LES QUARTIERS

Ateliers organisés par le Conseil Citoyen des Pins
en partenariat avec la ville et CDC Habitat :

• À partir de 14h : *quartier des Pins*

Photo avec le Père Noël et distribution de friandises



• À 10h30 : *place des Nérins*

Décoration du sapin avec les membres du
conseil citoyens des Sarments-Nérins

• De 13h30 à 18h : *place des Sarments*

Ateliers organisés par la Maison des Habitants
Joséphine-Baker, en partenariat avec le Conseil
Citoyen des Sarments-Nérins et CDC Habitat :

• 14 h : décoration du sapin,

• 14h à 17h : photo avec le Père Noël et maquil-
lage de Noël pour les enfants.

Service Politique de la Ville et Maisons des Habitants
Tél. 01 30 40 27 14

Mercredi 16 décembre (sous réserve)

■ ATELIER DE TRAVAUX MANUELS

- De 16h à 17h pour les 5-8 ans
- De 17h15 à 18h15 pour les 9 ans et +

Médiathèque Les Temps Modernes

Groupe de 8 enfants maximum

Entrée libre sur réservation au 01 30 40 55 00

Mercredi 16 décembre

■ 3/8 - VISIO-CONFÉRENCE D'ART CONTEMPORAIN

Tarifs : 3€ la conférence ou 15€ le cycle de 8 confé-
rences pour les Tabernaciens et 7€ la conférence ou
45€ le cycle de 8 conférences pour les extérieurs.

Inscription et paiement en amont à la Médiathèque
Les Temps Modernes

Renseignements au 01 30 40 55 00

Judi 17 décembre

■ CONSEIL MUNICIPAL

Salle des Fêtes

Les propos des différents groupes politiques n'engagent que leurs auteurs.

Groupe de la majorité

■ POUR TAVERNY, ALLONS PLUS LOIN !

La sécurité, pilier de notre engagement quotidien à vos côtés

On entend souvent que la sécurité est la « première des libertés » : pour vivre libre, il faut en effet commencer par pouvoir circuler sans craindre pour sa sécurité. Cet adage n'a jamais été aussi vrai ces derniers mois, au cours desquels notre nation a encore été la cible du terrorisme islamiste. Nous profitons de cette tribune pour rendre hommage à Samuel Paty et aux trois victimes de l'attentat de la basilique de Nice.

Lors de ces dramatiques événements, le rôle des polices municipales a été essentiel en étant la première force présente sur les lieux, illustrant leur place devenue importante en France. Elles compensent, malgré elles parfois, la baisse des moyens alloués à la police nationale et le repli de l'État sur cette mission régaliennne pourtant capitale.

C'est pourquoi nous avons décidé, dès 2014, d'agir pour la sécurité des Tabernaciens : création d'un service de police municipale, travail avec l'agglomération Val Parisis pour créer une police intercommunale de nuit et installer la vidéo-protection (27 caméras opérationnelles aujourd'hui), partenariat avec les bailleurs sociaux et la communauté éducative, etc.

Nous avons aussi su faire preuve de pragmatisme pour nous adapter à la réalité du terrain : les policiers municipaux sont désormais primo-intervenants, beaucoup plus exposés sur le terrain en raisons de l'essor de leurs missions, tout en étant aussi bien formés que les policiers nationaux. Ainsi, bien que nous n'y étions initialement pas favorables, il paraissait inconcevable de ne pas les armer pour, en cas de besoin, se défendre eux-mêmes et défendre leurs concitoyens.

Grâce au « bouclier sécurité » instauré par la Région Île-de-France, nous pourrions également doter nos policiers municipaux de caméras-piétons, un outil essentiel aujourd'hui pour identifier les bavures mais aussi les protéger des violences commises à leur égard.

La sécurité ne doit ainsi pas être prise sous l'angle de l'idéologie, parfois très candide et déconnectée de la réalité, ni du dogmatisme. À l'image de notre opposition qui, par posture, est contre la police municipale et son armement. Une position irresponsable et on n'ose imaginer la situation s'ils étaient au pouvoir !

Notre responsabilité d'élus consiste en effet à agir pour garantir au maximum un quotidien plus sécurisé et plus apaisé à nos concitoyens, et vous pouvez compter sur notre engagement indéfectible.

Nous vous souhaitons de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

Groupes de l'opposition

■ CHANGEONS D'ÈRE À TAVERNY

Solidarité, Écologie et Démocratie plus que jamais nécessaires en cette fin d'année marquée par la pandémie, la crise sociale, les attentats et le repli de certaines libertés

À Taverny aussi, nous vivons les derniers jours d'une année difficile. Près d'un million de personnes basculent dans la pauvreté, la crise sanitaire touche durement notre région, des attentats ont fait de nouvelles victimes et visé les valeurs du pays, le confinement éprouve travailleurs et entrepreneurs, les étudiants et jeunes voient leurs études bouleversées et l'accès à l'emploi compliqué avec toujours plus de précarité.

Aider les associations qui aident elles-mêmes est une bonne chose. Mais cela passe aussi par l'emploi de l'argent public. Or les 38 millions d'euros de la piscine et les 2 millions d'euros de la Chapelle Rohan et ses aménagements ne correspondent pas à cette urgence. **Nous appelons donc de nos vœux le maintien d'une priorité au traitement de la crise.**

Cette pandémie trouve son origine dans la crise écologique. Nous avons aussi franchi les 50 000 morts annuels dus à la pollution de l'air.

Qu'attendons-nous à Taverny pour en tirer les conséquences ? Pas en communiquant sur une « mini » forêt mais en stoppant l'artificialisation massive, la bétonisation et la hausse continue du nombre de véhicules. Rien pour les pistes cyclables au budget 2020 malgré les promesses, expulser nos apiculteurs et leurs abeilles, artificialiser 6 ha pour la piscine, détruire des espaces boisés pour un rond-point, vendre des terrains municipaux aux promoteurs : **la majorité aménage comme avant et à côté elle communique sur l'écologie.**

Changeons d'Ère à Taverny vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Thomas COTTINET, Catherine THOREAU,
Franck CHARTIER, Sébastien DAVIGNON,
Bilinda MEZIANI, Cédric LE ROUX

■ TAVERNY, VILLE FRANÇAISE

Tribune non parvenue

#J'AIME *mes* COMMERCES

*Marché, circuits-courts
et commerces de proximité*

**La Ville de Taverny
vous propose la plateforme
« LE MARCHÉ DU JOUR »**

*Simplifiez-vous la vie,
commandez en ligne!*



**LE MARCHÉ
DU JOUR**

Scannez ce code
pour rejoindre
Le Marché du Jour



COVID19

RAPPEL

Pour le bien de tous,
n'oubliez pas les
gestes barrières
et le masque!

À vos paniers !

www.lemarchedujour.fr/marche/taverny
www.ville-taverny.fr

ville de
Taverny